



COVID-19 /Point local Lyon 3 – 21 avril 2020

Mise à disposition de tablettes dans les ephad et les résidences autonomie publiques et associatives du 3e.

Nous nous réjouissons de l'annonce de Gérard Collomb de doter les équipes d'animation des 4 ephad municipaux de la ville de Lyon de tablettes afin de permettre aux résidents de ces structures de conserver un lien avec leurs proches. Cette décision est un beau complément de ce que nous avons projeté.

Car c'est en effet un besoin que nous avons décelé lors de nos échanges réguliers avec les équipes des différentes structures de notre arrondissement ephad et résidences autonomie, publiques ou associatives.

Ainsi, dès cette fin de semaine et grâce à un partenariat avec la Poste, notre mairie d'arrondissement va équiper 5 structures du 3 arrondissement de tablettes particulièrement pensées pour un public senior.

Ces outils permettront aux 500 résidents concernés de garder un lien avec leurs proches mais aussi d'avoir accès à des activités en lien avec les équipes d'animation.

Si le confinement sauve des vies tous les jours, pour Catherine Panassier, la lutte contre l'isolement de certains de nos concitoyens dans cette crise doit également être une de nos priorités.

Annulation Marché du ramadan.

Compte tenu de sa forme habituelle et de l'affluence qu'il génère chaque année, le marché du Ramadan qui aurait du se tenir à compter du 24 avril est annulé afin de respecter les contraintes de confinement. Un dispositif spécifique sera mis en œuvre avec les services de police afin d'assurer la sécurité des commerces ouverts sur le quartier de place Gabriel Péri et d'empêcher l'installation d'éventuels commerces illicites.

Réouverture expérimentale des marchés

Alors que le Président de la République et le gouvernement ont annoncé les grands axes stratégiques du déconfinement, la Maire du 3^e arrondissement qui avait d'ores et déjà sollicité le Maire de Lyon, souhaite activement qu'une expérimentation de réouverture des marchés puisse être lancée.

Pour le 3^e arrondissement, compte tenu du nombre d'habitants et du nombre de marchés existants, Catherine Panassier propose que le marché du jeudi du quai Augagneur, le marché Gabillot du dimanche, et éventuellement le marché de Montchat, puissent être rouverts début mai avec la mise en place d'un dispositif spécifique de sécurité sanitaire : marquage des distances de sécurité, espacement des étals, régulation de l'accès et des flux, etc...

Il est essentiel pour nos producteurs locaux mais aussi pour les clients des revendeurs les plus économiques que ces réouvertures soient anticipées au plus vite.

A suivre en Mairie

Petite enfance – Commission crèche : La commission de mars s'est tenue normalement et les parents ont été informés des décisions. Nathalie Rolland Vannini en lien avec les services et la Mairie centrale prépare désormais celle de juin qui sera maintenue dans des conditions particulières en cours de validation pour des démarches simplifiées et sans rendez vous préalable.

Inscriptions scolaires : reconduction à l'identique – les familles n'ont donc pas de démarche de réinscription à faire avant la prochaine rentrée ;

Pour les primo arrivants :

- 2 voies possibles : inscription en ligne sur le site de la Ville ou par téléphone sur la base d'un rendez-vous (30 minutes) défini au préalable avec Lyon en direct ;

- Organisation de la campagne d'inscription scolaire sur 2 mois (4 mai au 30 juin 2020) :

Démarrage au 4 mai pour les demandes sur le site internet et la prise de rendez-vous ;

Démarrage à partir du 11 mai pour les demandes instruites par rendez-vous téléphonique.

- Les demandes de dérogation seront traitées de la même manière à partir du 4 mai également (internet sur le site de la ville ou téléphoniquement) :

Inscriptions péri scolaires : reconduction à l'identique
Pour les primo arrivants : inscription en ligne ou par téléphone entre le 4 mai et le 30 juin

Permis : DAU en sommeil mais Emilie Lalevée assure le lien avec les éventuelles demandeurs de permis et de déclarations de travaux jusqu'à la reprise prochaine du service.

Associations sportives : Reconduction des créneaux dans les équipements municipaux à l'identique de cette année

Toutes associations : les subventions prévues seront versées malgré l'arrêt du fonctionnement habituel.
